



Je soussigné(e),

Demande de débit de boissons temporaire Manifestation organisée par une Association

(Nombre limité à 5 par année civile)

NOM :

Prénom :

Qualité :

Structure : (entreprise, association, école...)

Adresse :

Code postal : Commune :

Numéro de téléphone :

Numéro de mobile :

Adresse mel :

sollicite l'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons de :

- **1^{er} groupe *** (autorisé jusque 2h du matin)
- **3^{ème} groupe *** (autorisé jusque **1h** du matin)

Date :

Lieu :

Horaires :

Circonstances/événements :

Fait à

Le

Signature

*cocher la(les) case(s)

CLASSIFICATION DES BOISSONS : (Article L.3321-1 du Code de la Santé Publique)

1^{er} groupe : boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de trace d'alcool supérieure à 1.2 degré, limonade, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat, bières sans alcool

3^{ème} groupe : boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, champagne, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1.2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.